



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 7
Réunion du 09 03 2026
(Visioconférence)

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : MM. Bernard MEUNIER (CD), Jérôme COUTARD, William BONNEFOUS, Didier TCHENQUELA (CD) Samuel RIJIK,

Excusé : MM, Hakim SARI, Karim MALLEM, Farid GUERFI (CD),

Absent : M Youssouph FOFANA,

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible. Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent. Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si dans la même période le dit club organise plusieurs rencontres sur plusieurs sites.

Par ailleurs il est rappelé une nouvelle fois que le Référent prévention sécurité ne peut occuper plusieurs fonctions et doit être exclusivement attitré à sa mission de RPS

En vue des matches aller, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

- La CDPME revient sur les matchs passés des deux derniers Weekends, quelques incidents à constater la CDPME attendra le retour des commissions de disciplines.



- Parmi les matchs un incident interpelle la CDPME en match jeune notamment un club sous tutelle de son omnisport.
- La CDPME va prévoir une visite pour rencontrer le club.
- La CDPME se saisit d'un match et va le classer sensible à la suite des incidents de la saison dernière et le match aller compliquer.
- Présentation de l'atelier de sensibilisation sur les violences et le barème sportif que la CDPME va animer lors des finales départementales U10/U11 et U12/U13 des samedis 21 et 28 mars.
- Discussion autour de la thématique des ateliers et réflexion sur la simplification de la présentation pour mieux l'adapter aux enfants

Retour des commissions discipline Senior :

- Pas de dossier

Retour des commissions discipline Jeune :

- Pas de dossier.

Question diverse :

- Pas de question

Prochaine réunion de la CDPME 23/03/2026 à 18h30 au District

L'animateur de la commission

Le secrétaire de la Commission

